



52^e Traversée Hivernale de la Meuse

Dimanche 24 février 2019

Une organisation de la Ville de Huy et COOL Huy asbl

AVANT PROGRAMME

Le règlement de la manifestation est fixé sur les bases sportives définies par l'IWSA et la FINA. Il est toutefois dérogé à l'article 5.5 du règlement de la FINA qui fixe la température minimale de l'eau à 16°C.
--> **Pas d'équipement en néoprène autorisé sauf bonnet.**
Les faux départs seront pénalisés de 5 secondes. 2 courses individuelles max. par nageur(se)

Le comité organisateur de la Traversée Hivernale de La Meuse est seul compétent pour régler tout litige ou contestation et valider les inscriptions. Les décisions prises seront sans appel.

Les inscriptions des participants doivent être envoyées par un club de natation comportant une section « eau froide » ou ils doivent fournir une attestation médicale incluant un test à l'effort.
Formulaire: <http://www.traverseedelameuse.be/documents.htm>

Date limite d'inscription : 17/2/2019

A envoyer à l'attention de :

COOL Huy - Rue du Marais, 120 - 4500 HUY
0478 / 59 10 83 meuse@traverseedelameuse.be

Info pratiques :

RDV des nageurs, Piscine Communale Avenue Godin Parnajon, 5 à 4500 HUY
09h00 - 09h45 : Distribution des bonnets et marquage des numéros
Vestiaires, douches et toilettes à la Piscine de Huy
3 Service-Transports par car entre l'arrivée et la zone départ : **Premier car à 9h50**
Sécurité assurée par la présence de bateaux et plongeurs.

Pour toutes les courses individuelles :

Départ : chambre d'appel, Quai de Compiègne.
Appel, 5 min avant le départ de la course
Arrivée : **entre les bandes jaunes**, en amont du Pont de l'Europe , Quai d'Arona
Distance minimale : 120 mètres.
Le numéro du bonnet sera porté vers l'avant.
Les organisateurs se réservent la possibilité de regrouper des courses. Le timing sera alors adapté.

Pour toutes le relais :

Voir détail sur la feuille d'inscription du relais.

Timing:

09h30 : Réunion des délégués et composition du Jury
à l'**IPES av Delchambre, 6, Huy**

10h15 : Départ de la première course.

13h00 : Apéritif et repas au restaurant de l'IPES
Remise des prix dans la salle de spectacle de l'IPES
Souvenir à chaque participant - 1^{er} Prix par Catégorie



52^e Traversée Hivernale de la Meuse

Dimanche 24 février 2019

Liste des courses :

N°

- | | | |
|---|------------------|---------------|
| 1 | Brasse Messieurs | 1985 à 1999 |
| 2 | Brasse Dames | 1985 à 1999 |
| 3 | Brasse Dames | 1970 à 1984 |
| 4 | Brasse Messieurs | 1970 à 1984 |
| 5 | Brasse Messieurs | 1960 à 1969 |
| 6 | Brasse Dames | 2000 à 2010 |
| 7 | Brasse Messieurs | 2000 à 2010 |
| 8 | Brasse Dames | 1969 et avant |
| 9 | Brasse Messieurs | 1959 et avant |

Pause + Démo biscotte, 50m et 1/2 traversée

- | | | |
|----|----------------------|---------------|
| 10 | Nage libre Messieurs | 1970 à 1984 |
| 11 | Nage libre Messieurs | 1985 à 2010 |
| 12 | Nage libre Dames | 1985 à 2010 |
| 13 | Nage libre Dames | 1984 et avant |
| 14 | Nage libre Messieurs | 1969 et avant |

Pause + préparation du relais

- | | |
|----|---|
| 15 | Relais Mixte 4 x traversée : 1 homme, 1 dame, 1 brasse, le reste au choix Pour les demandes inscriptions au relais, merci d'utiliser le formulaire ci-dessous. |
|----|---|

Remarque : la participation aux courses de cette édition 2019 est gratuite malgré des frais importants pour l'accueil, le confort et la sécurité des participants. Pour marquer votre soutien et pour se retrouver dans de bonnes conditions en 2020, vous pouvez faire un don sur le compte du club avec la communication « don ». Nous vous en remercions par avance.

COOL asbl IBAN : BE97 3631 3133 8949 BIC : BBRUBEBB



52^e Traversée Hivernale de la Meuse

Dimanche 24 février 2019

Feuille d'inscription au relais

Club :

Les modifications sont à transmettre au secrétariat AVANT la première course de nage libre.

Équipe A :

Nom

Prénom

Nageur 1 (brasse) :

Nageur 2 :

Nageur 3 :

Nageur 4 :
Sous réserve

Équipe B :

Nom

Prénom

Nageur 1 (brasse) :

Nageur 2 :

Nageur 3 :

Nageur 4 :
Sous réserve

Extraits du règlement :

La participation à 2 courses individuelles en plus du relais est autorisé.

Le forfait d'un nageur dans une course individuelle est autorisé pour autant qu'il prenne le départ lors du relais.

Relais de 3 ou 4 nageurs dépendant du débit approximatif de la Meuse.

Les organisateurs se réservent le droit de déterminer le relais à 3 ou 4 nageurs ou la suppression du relais en fonction des conditions

Chaque participant doit avoir participé à au moins une course avant son relais.

Chaque équipe doit comprendre au moins un participant de chaque sexe

Le premier à prendre le départ DOIT nager en brasse

La première équipe de chaque club est automatiquement inscrite, la seconde, est une candidature dont l'inscription dépend des places disponibles.

Le quatrième nageur sur la liste d'inscription est celui qui ne participera pas en cas de décision de relais à 3 nageurs

Prise de relais : Une corde sera remise aux nageurs 2, 3 et 4. Avant de plonger, ils devront transmettre leur corde respectivement au nageurs 1, 2 et 3 qui les remettront au juge de virage. En cas de corde manquante, l'équipe sera pénalisée de 30 secondes.

Lors du passage de relais, le nageur doit sauter ou plonger en veillant à la sécurité des nageurs dans l'eau sinon risque d'une pénalité de 5 sec. à disqualification.

Après le passage du relais, les nageurs doivent se laisser dériver le long du mur jusqu'au point de sortie de l'eau.

Les équipiers porteront des bonnets identiques. Merci de joindre à l'inscription une photo du bonnet proposé afin d'éviter le port de bonnets ressemblants.